  

*République du Burundi PACEJ Groupe de la Banque mondiale*

**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D’INTERET**

**Numéro de référence selon le PPM :** BI-PACEJ-**503602**-CS-INDV

**Services de Consultant : Consultant individuel (H/F), Deuxième Spécialiste en Entrepreneuriat**

**N° du don : IDA-D8580**

**N° d’identification du Projet : P164416**

Le Gouvernement de la République du Burundi à travers le Ministère de l’Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique a reçu un don pour financer le projet intitulé « **Projet d’Appui à l’Amélioration des Compétences et de l’employabilité des Femmes et des Jeunes (PACEJ)** » et a l’intention d’utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat de service pour le recrutement d’un **Consultant individuel (h/f), deuxième spécialiste en entrepreneuriat**.

Les prestations du consultant (ci-après « les Services ») comprennent notamment :

* La participation à la mise en œuvre des sous-composantes 2.1, 2.2 et 2.3 du projet, à travers un appui technique à la planification, l’ajustement des dispositifs de formation (FIP/FOPE), le suivi des bénéficiaires et des structures d’appui à l’entrepreneuriat ;
* La supervision des activités liées à la Compétition de Plans d’Affaires (COPA), incluant le contrôle qualité des formations, le suivi de la mise en œuvre des projets lauréats, l’appui à la constitution des jurys de sélection, ainsi que la coordination avec les experts en sauvegardes environnementales et sociales ;
* La contribution au renforcement de l’écosystème entrepreneurial local, notamment par l’appui aux structures partenaires, la promotion de l’entrepreneuriat féminin, ainsi que le suivi des initiatives de réseautage et de la plateforme numérique dédiée aux jeunes entrepreneurs ;
* La production régulière de rapports techniques et de contenus de communication valorisant les activités de la composante entrepreneuriat.

La durée du contrat est fixée jusqu’à la clôture du Projet, prévue pour fin octobre 2026, avec une période probatoire de six (6) mois. La reconduction du contrat est subordonnée à une évaluation annuelle de performance jugée satisfaisante. Le consultant devra être disponible à temps plein pendant toute la durée de la mission.

Les Termes de Référence (TDR) de la mission sont joints au présent avis.

L’Unité de de gestion du projet du PACEJ invite dès à présent les consultants individuels admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent être en mesure de fournir des informations démontrant qu’ils possèdent les qualifications suivantes :

* Être titulaire au minimum d’un diplôme de BAC+4 en sciences de développement, entrepreneuriat, sciences économiques et gestion, sociologie du développement économiques, ou dans une autre discipline similaire ;
* Justifier d’une expérience avérée d’au moins cinq (5) ans dans la réalisation des formations, d’appui-conseils et accompagnement des entrepreneurs, ainsi que dans le montage et la mise en œuvre de projets de développement entrepreneurial ;
* Démontrer une expérience significative en **renforcement des capacités** des structures d’appui à l’entrepreneuriat (incubateurs, agences de développement, centres de formation), ainsi que des organisations de jeunes entrepreneurs ou des institutions publiques partenaires.
* Avoir une bonne connaissance de l’écosystème entrepreneurial au Burundi ou dans la région de l’Afrique de l’Est.
* Avoir au moins 5 ans d’expérience professionnelle pertinente dans l’accompagnement d’institutions publiques ou privées, dans le développement économique ou entrepreneurial, ou dans la gestion de projets financés par des bailleurs internationaux :
* Une expérience préalable dans les projets de développement d’entrepreneuriat financés par des partenaires au développement est un atout ;

L’attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, février 2025 (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d’intérêts. En outre, veuillez-vous reporter aux informations spécifiques sur les conflits d’intérêts liés à cette mission : voir paragraphe 3.17 du Règlement de Passation des Marchés.

« Le Consultant qui a une relation professionnelle ou familiale étroite avec tout cadre de l’Emprunteur, de l’organisme d’exécution du projet, d’un bénéficiaire d’une fraction du financement de la Banque ou de toute autre partie représentant l’Emprunteur ou agissant en son nom qui participe directement ou indirectement à tout segment : (i) de la préparation des Termes de référence de la mission ; (ii) du processus de sélection pour le contrat ; ou (iii) de la supervision du contrat, ne peut être attributaire d’un contrat, sauf si le conflit résultant de ladite relation a été réglé d’une manière que la Banque juge satisfaisante tout au long du processus de sélection et de l’exécution du contrat ».

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection de consultants individuels décrite dans le Règlement de Passation des Marchés.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l’adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 09 heures 00 à 17heures 00.

Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par courrier ordinaire ou par courrier électronique à l'adresse ci-dessous par courrier ordinaire ou courrier électronique au plus tard le **14 Août 2025 à 17 heures** (heure de Bujumbura, GMT+2).

A l’attention de Mme SAMANDARI Béatrice, Coordonnatrice du Projet PACEJ ;

**Rohero I, Boulevard du Japon n°40, 1er étage**, Tél : 257 22 2 8 11 29

Bujumbura- Burundi

E-mail : pacej@pacej.bi, bizibeat@gmail.com avec copie à walid.zrelli.mef@gmail.com, endikumana2024@gmail.com, djes80@yahoo.fr

**Ci-joints les Termes de références :**

  

*République du Burundi PACEJ Groupe de la Banque Mondiale*

Ministère de l’Education Nationale et de la Recherche Scientifique

Projet d’Appui à l’Amélioration des Compétences et de l’employabilité des Femmes et des Jeunes (PACEJ).

**TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LE RECRUTEMENT D’UN DEUXIÈME SPÉCIALISTE EN ENTREPRENEURIAT**

Référence de l’activité : BI-PACEJ-**503602**-CS-INDV

#### CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

Dans le but de l’amélioration de la qualité de l’offre de formation et des opportunités d’insertion des jeunes, la République du Burundi et la Banque Mondiale ont mis en place un projet intitulé « Projet d’Appui à l’Amélioration des Compétences pour l’Employabilité des Femmes et des Jeunes (PACEJ) ».

Conformément au programme hautement prioritaire du Gouvernement visant à développer le capital humain du pays et à améliorer les résultats en matière d'emploi des jeunes, le projet vise à trouver un équilibre entre l'investissement dans la qualité de la formation pour améliorer les compétences dans des secteurs stratégiques et la diversification des opportunités d'emploi pour les jeunes d'origines différentes.

Compte tenu du manque assez important d'investissements publics et de cadres institutionnels et techniques en matière de formation technique et professionnelle, le projet introduira des réformes systémiques pour combler ces lacunes, non seulement pour améliorer l'impact du projet, mais également pour jeter les bases d'investissements et d'interventions à venir.

Plus spécifiquement le projet vise à : (i) développer des cadres institutionnels et techniques pour des parcours de formation diversifiés alignés sur la demande de compétences attendues sur le marché du travail, (ii) mettre en place des mécanismes pour favoriser la coordination entre les ministères concernés et la coopération avec les organisations professionnelles du secteur privé, (iii) faciliter l'information entre les femmes, les jeunes, les centres et les entreprises.

Le projet met aussi l’accent sur le développement des compétences numériques durables et de haute qualité. De ce fait, il vise à former des professionnels du numérique ayant le niveau et les qualifications requises afin de répondre au marché du travail sur l’ensemble des secteurs et nécessaires à la transformation numérique du Burundi.

En matière de diversification de l’emploi, le Projet a aussi pour objectif de développer une nouvelle génération d’entrepreneurs par opportunités. Plus spécifiquement le Projet va (i) développer les compétences entrepreneuriales à travers un apprentissage actif (apprentissage par la pratique) ; (ii) appuyer la création de nouvelles startups axées sur la croissance à travers de petites subventions et (iii) renforcer les écosystèmes d’entrepreneuriat pour les startups à travers des programmes de réseautage et de mentor

#### PRESENTATION DU PROJET :

L’objectif de développement du PACEJ est d'améliorer l'accès et la qualité des formations par le développement des compétences orientées vers le marché de l’emploi et de favoriser des opportunités d'entrepreneuriat. Ce projet s’appuie sur les composantes suivantes :

Composante 1 : Améliorer le développement des compétences qui sont orientées vers le marché du travail

* Sous-composante 1.1  : Améliorer la réactivité des prestataires de formation formels au marché du travail
* Sous-composante 1.2 : Moderniser et développer l'apprentissage alterné
* Sous-composante 1.3  : Développer les compétences numériques pour l’économie du savoir

Composante 2 : Promouvoir l’entrepreneuriat des jeunes

* Sous-composante 2.1 : Renforcer les compétences entrepreneuriales
* Sous-composante 2.2 : Compétition de plans d’affaire
* Sous-composante 2.3 : Appuyer l’écosystème de l’entrepreneuriat

Composante 3 : Renforcer les systèmes de données pour le développement des compétences axées sur le marché, la gestion des projets, le suivi et l'évaluation et intervention d’urgence contingente

* Sous-composante 3.1 : Renforcer les systèmes de données pour le développement des compétences axées sur le marché
* Sous-composante 3.2 : La gestion des projets, et le suivi et l'évaluation,
* Sous-composante 3.3 : Réponse d'urgence contingente

Ce Projet est mis en œuvre à travers une Unité de Gestion de Projet (UGP), placée sous la tutelle du Ministère de l’Education Nationale et de la Recherche Scientifique. L’UGP a notamment pour mission de coordonner toutes les activités du projet. Appelée à couvrir l’ensemble des activites d’entrepreneurriat jeune, cette Unité devra reposer opérationnellement, sur un personnel qualifié, suffisant et disposant de l’expérience requise.

A cet effet, l’UGP du Projet PACEJ procède au recrutement **d’un deuxième Spécialiste en Entrepreneuriat** afin d’appuyer l’équipe de coordination dans l’exécution de son mandat.

#### OBJECTIF

Sous l’autorité du Coordonnateur du Projet et en étroite collaboration avec l’expert actuellement au sein de l’UGP**, le deuxième Spécialiste en Entrepreneuriat** apportera un appui renforcé à la mise en œuvre et à l’accélération des activités de la composante 2 du PACEJ. Il/Elle contribuera à l’atteinte des objectifs fixés en matière de promotion de l’entrepreneuriat des jeunes, avec une attention particulière portée à l’autonomisation des femmes et à l’inclusion des personnes réfugiées.

#### TACHES DU CONSULTANT

Le **deuxième Spécialiste en Entrepreneuriat assure** les responsabilités suivantes :

1. **Sous-Composante 2.1 : Renforcer les compétences entrepreneuriales**
* Contribuer à l’identification et à la sélection des bénéficiaires des programmes de Formation à l’Initiative Personnelle (FIP) et de Formation pour la Promotion à l’Entrepreneuriat (FOPE);
* Participer à l’ajustement des modalités de mise en œuvre des formations FIP et FOPE, sur la base des enseignements tirés de la première cohorte;
* Assurer le suivi des équipes de lauréats des deux cohortes travaillant sur des projets de start-up visant à devenir viables durant la formation ;
* Appuyer la formation des formateurs en incubation et en accélération d’entreprise, ainsi que le renforcement des capacités des structures d’encadrement (pépinières, incubateurs, associations, coopératives, etc.) à travers un appui organisationnel et technique adapté ;
* Participer au suivi des prestations des consultants et prestataires impliqués dans la sous-composante ;
* Collaborer avec les autres services du projet pour le suivi des activités de sensibilisation, communication et information liées à la formation.
1. **Sous-Composante 2.2: Compétition de plans d’affaires**
* Assurer la supervision et le contrôle qualité des activités de formation mises en œuvre par les SDE et le prestataire en charge de la gestion des compétitions de plans d’affaires (COPA), notamment durant la phase de préparation et d’exécution des compétitions, ainsi que lors de la mise à niveau des centres d’accueil et de formation des jeunes.
* Participer à la mise en place des jurys de sélection des plans d’affaires à financer ;
* Suivre les activités de la compétition des plans d’affaires (COPA) et la mise en œuvre des projets lauréats ;
* Collaborer avec les Experts en Sauvegardes Environnementales et Sociales afin de s’assurer que les projets financés respectent les normes et standards en matière de sauvegardes, et disposent des instruments adéquats pour leur mise en œuvre;
* Assurer l’organisation et le déroulement des missions sur le terrain.
1. **Au niveau de la Sous-Composante 2.3:**
* Superviser les études sur les besoins et opportunités de développement de l’écosystème entrepreneurial local ;
* Appuyer les structures d’appui et de développement aux entreprises (pépinières, incubateurs, associations, coopératives, etc.) pour leur montée en gamme via un accompagnement technique et logistique adapté ;
* Contribuer à l’élaboration et la mise en oeuvre des plans d’actions issus des recommandations de missions et études, notamment sur l’écosystème entrepreneurial et sur l’entrepreneuriat féminin ;
* Collaborer avec les partenaires pour l’opérationalisation d’une plateforme numérique dédiée aux jeunes entrepreneurs, facilitant l’accès à l’information et le dialogue public-privé ;
* Suivre les activités de réseautage (nationales et internationales) en lien avec la promotion des réseaux et le soutien à l’entrepreneuriat jeune ;
* Favoriser la collaboration entre les acteurs clés de l’ecosysteme : investisseurs, grandes entreprises, organismes d’encadrement, autorités publiques, etc.
1. **Du point de vue de suivi, production de rapports et promotion du Projet :**
* Rédiger les rapports périodiques et assurer la mise à jour de la feuille de route de la composante 2 ;
* Appuyer la Coordination du projet dans la préparation des rapports d´avancement mensuel, trimestriel, et semestriel du projet (procès- verbaux, rapports), y compris les données et statistiques sur la promotion de l’entrepreneuriat jeune ;
* Fournir à la coordination nationale du projet les contenus nécessaires (textes, photos, documents, etc.) à la production de supports de communication et de promotion du Projet.
1. **Autres tâches :**
* Effectuer toutes autres activités afférentes au projet, demandées par la Coordination.

#### DUREE ET LIEU DE LA MISSION

Le contrat sera signé pour une durée qui s’étend jusqu’à la date de clôture du Projet (30/10/2026). Le contrat pourra être renouvelé pour une période supplémentaire après évaluation des performances jugées satisfaisantes, selon les besoins, la disponibilité des fonds et après Avis de non-objection de la Banque mondiale.

#### CRITERES DE PERFORMANCE ET EVALUATION DE LA PERFORMANCE

Les performances du Spécialiste en Entrepreneuriat seront évaluées chaque année. Une première revue de la performance du Spécialiste en Entrepreneuriat sera faite dans les six (6) mois après sa prise de fonction, les autres évaluations seront faites annuellement et les résultats de l’évaluation seront partagés avec le Ministère de Tutelle et la Banque mondiale.

Les critères d’évaluation seront définis de commun accord entre le Coordonnateur et le Spécialiste en Entrepreneuriat.

La grille d’évaluation détaillée sera intégrée dans le Contrat.

#### QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

Le/la candidat(e) doit répondre aux critères suivants :

* Être titulaire au minimum d’un diplôme de BAC+4 en sciences de développement, entrepreneuriat, sciences économiques et gestion, sociologie du développement économiques, ou dans une autre discipline similaire ;
* Justifier d’une expérience avérée d’au moins cinq (5) ans dans la réalisation des formations, d’appui-conseils et accompagnement des entrepreneurs, ainsi que dans le montage et la mise en œuvre de projets de développement entrepreneurial ;
* Démontrer une expérience significative en **renforcement des capacités** des structures d’appui à l’entrepreneuriat (incubateurs, agences de développement, centres de formation), ainsi que des organisations de jeunes entrepreneurs ou des institutions publiques partenaires.
* Avoir une bonne connaissance de l’écosystème entrepreneurial au Burundi ou dans la région de l’Afrique de l’Est.
* Avoir au moins 5 ans d’expérience professionnelle pertinente dans l’accompagnement d’institutions publiques ou privées, dans le développement économique ou entrepreneurial, ou dans la gestion de projets financés par des bailleurs internationaux :
* Une expérience préalable dans les projets de développement d’entrepreneuriat financés par des partenaires au développement est un atout ;
* Faire preuve d’une expérience avérée en appui institutionnel, notamment dans des contextes similaires (pays en développement, projets multi-acteurs).
* Avoir d’excellentes capacités de communication orale et écrite en Kirundi et en français, la maitrise de l’anglais constitue un atout ;
* Avoir une maitrise des logiciels bureautiques standards (world, Excel, etc.) et une bonne aisance avec l’utilisation d’Internet ;
* Faire preuve d’intégrité professionnelle, de solides aptitudes au travail en équipe et à la réalisation de missions sur terrain.

#### CONTENU DU DOSSIER

Les Candidats intéressés doivent fournir les informations démontrant qu’ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l’exécution des Services demandés.

Les plis du dossier doivent comprendre les pièces suivantes :

* Une lettre de motivation ;
* Un CV actualisé ;
* Justificatifs de l’expérience et de la qualification du candidat.
* Des copies certifiées conformes à l’originale des diplômes et des certificats ;
* Tout autre document attestant l’expérience professionnelle.

Les candidats sont invités à joindre à leurs dossiers une note méthodologique de deux pages maximum, rédigée en police Garamond, taille 12, sans interligne. Cette note devra exposer de manière succincte l’approche que le candidat entend adopter pour la mise en œuvre des présents Termes de Référence. Les candidats présélectionnés seront appelés à défendre cette note devant un jury présidé par le Coordonnateur de l’UGP lors des entretiens.

Des renseignements complémentaires, en rapport avec les compétences et l’éthique des candidats présélectionnés pour le poste, seront vérifiés ultérieurement.

#### CONDITION D’EMPLOI.

* **Le deuxième Spécialiste en Entrepreneuriat sera** un Consultant individuel rattaché à l’Unité de Gestion du Projet **;**
* C’est un poste de Consultant individuel à temps plein ;
* Le Consultant individuel est appelé à s’abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d’intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.

#### REMUNERATION ET ECHEANCES DE PAIEMENT.

Les termes de rémunération se feront conformément à l’Arrêté N°121/PM/005 du 12/04/2024 portant rémunération du personnel des Projets financés par les Partenaires au Développement.

**La rémunération du Spécialiste en Entrepreneuriat sera alignée au poste n° 7 dudit Arrêté.**

#### METHODE ET PROCEDURE DE SELECTION.

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection des Consultants Individuels, conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d’Investissement (FPI), édition de février 2025 et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence ».

La sélection du Consultant sera effectuée par appel à candidatures ouvert. Le (la) Spécialiste sera retenu(e), après avis de non-objection de la Banque Mondiale, en fonction de ses qualifications et expériences pertinentes, et sa capacité à réaliser pleinement la mission.

La procédure de sélection comportera deux (2) phases :

* Phase de présélection des candidats sur la base de comparaison des CVs sur 100 ponts.

Cette étape sera constituée d’une présélection sur base de dossiers où seront retenus les candidats ayant les qualifications et l’expérience requises pour le poste conformément aux TdRs ci-dessus.

La répartition des notes pour cette phase sera faite dans l’esprit de ne retenir que les candidats ayant le meilleur profil en privilégiant l’expérience pertinente des candidats pour le poste qui sera notée à pas moins de 80% par rapport aux autres critères.

A cette Phase, seuls les candidats ayant reçu une Note Minimale de 70% seront retenus.

* Phase d’interview des candidats présélectionnés sur 100 points.

L’UGP invitera à l’interview au plus les 5 meilleurs candidats parmi les candidats présélectionnés, ayant obtenu la note minimale de 70% dans la phase précédente.

L’interview portera, en plus des questions d’ordre général, sur des questions spécifiques en rapport avec le travail que les candidats auront à accomplir dans le souci de mieux évaluer leurs compétences respectives.

Les candidats seront classés en fonction de leurs notes obtenues sur CV et à l’Interview combinées en utilisant les pondérations comme suit : N Finale = Ncv x 70% + Nint x 30%.

Après avis de non-objection sur le rapport de sélection, le candidat retenu pour le poste sera invité à une séance de négociation de son contrat.

**MODELE DE CURRICULUM VITAE (CV)**

Poste :

Nom du candidat :

Profession :

Date de naissance :

Nationalité :

Nombre d’années d’expérience :

Attributions spécifiques actuelles du candidat ou dernières fonctions exercées :

**Principales qualifications :**

[*En une demi-page maximum, donner un aperçu des aspects de la formation et de l’expérience du candidat les plus utiles à ses attributions au regard du poste pour lequel il s’est porté candidat*.]

**Formation :**

[*En un quart de page maximum, résumer les études universitaires et autres études spécialisées du candidat, en indiquant les noms et adresses des écoles ou universités fréquentées, avec les dates de fréquentation, ainsi que les diplômes obtenus*.

**Expérience professionnelle :**

[En deux pages au maximum, dresser la liste des emplois exercés par le candidat depuis la fin de ses études par ordre chronologique inverse, en commençant par son poste actuel. Pour chacun, indiquer les dates, nom de l’employeur, titre du poste occupé et lieu de travail. Pour les dix dernières années, préciser en outre le type d’activité exercée et, le cas échéant, le nom de clients ou employeurs susceptibles de fournir des références. Pour les candidats ayant eu à prester des services comme consultant, Il conviendra de spécifier les fonctions exercées comme consultant en indiquant le titre de la mission ou du mandat, la date de la mission et le nom et les références de la personne ou de l’institution ayant commandé la mission]

**Langues**:

[*Indiquer, pour chacune, le niveau de connaissance : médiocre/moyen/ bon/excellent, en ce qui concerne la langue lue/écrite/ parlée*.]

**Attestation :**

Je, soussigné, certifie, en toute conscience, que les renseignements ci-dessus rendent fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et de mon expérience.

 Date :

*[Signature du candidat]* *Jour/mois/année*

Nom du candidat :